



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

CAMP MINIVOLLEY DE VOLLEYBALL QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE CLUB VOLITIVES POURQUOI UN DON?

Les fédérations sportives étant sous-financées, il est essentiel de mettre en place des opérations permettant d'en supporter le fonctionnement. Le programme Placements Sports a été mis en place par le gouvernement du Québec pour contribuer à pallier à ce sous-financement en bonifiant substantiellement les dons reçus par les fédérations sportives. La portion excédentaire aux opérations, auparavant incluse dans l'inscription à une activité et vouée au support à la fédération, est donc mise à meilleur profit lorsqu'elle est versée sous forme de don. C'est pourquoi, Volleyball Québec, dans le respect des normes du programme Placements Sports, géré par Sports Québec, demande aux participants de bien vouloir consentir à un don sur son formulaire électronique d'inscription au camp de minivolley pour la contribution allant au-delà des coûts d'opérations.

Le participant peut, de façon alternative, opter de ne pas consentir à ce que sa portion bénéfice soit versée en don par l'entremise du programme Placements Sports, dans lequel cas : 1) le participant doit communiquer avec Caroline Daoust au 514-252-3065 poste 6 afin de procéder à l'inscription au *Camp minivolley de Volleyball Québec en collaboration avec le club Volitive* pour un coût total de 170 \$; 2) la portion versée au-delà des frais d'opérations devient alors un simple bénéfice « non-appariable » versé à Volleyball Québec; 3) le participant ne peut profiter du reçu de don aux fins d'impôts; et 4) la fédération est privée d'un appariement d'au moins 50 \$.

Rappelons que les dons et l'appariement correspondant versés à l'intention de Volleyball Québec servent à supporter son fonctionnement tel que publié dans sa [raison d'être de la collecte](#).